



Service de presse

Toulouse, le 16 novembre 2012

**Troisièmes Assises nationales pour l'Habitat des jeunes
Toulouse – 16 novembre 2012
Discours de Mme Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la
Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative**

Monsieur le Président du Conseil régional,
Messieurs les Présidents de l'Union nationale et de l'Union régionale pour l'Habitat des jeunes,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les congressistes, Chers amis,

Ces Assises nationales pour l'Habitat des jeunes organisées par l'UNHAJ sont pour moi l'occasion, et je vous en remercie vivement, de répondre à la thématique que vous avez placée au cœur de cette matinée d'échanges : comment les politiques publiques peuvent-elles contribuer à l'autonomie des jeunes ? Quels sont les leviers qui nous permettront de structurer une politique de jeunesse ambitieuse ? Quelle sera la place des jeunes dans l'élaboration de cette politique ? Et comment le mouvement pour l'Habitat des jeunes peut-il contribuer à cette exigence d'autonomie ?

Depuis mon entrée en fonction, j'ai rencontré de nombreux acteurs des politiques de jeunesse et de l'éducation populaire, des responsables associatifs, des élus locaux, des représentants d'organisations de jeunes. Leur constat est souvent lapidaire : depuis 30 ans s'empilent des dispositifs en faveur des jeunes, sans amélioration globale de leurs conditions de vie, et nous voyons une accumulation d'indicateurs négatifs.

Ce constat, je pense que nous le partageons tous.

Il a été également celui de François Hollande pendant la campagne présidentielle.

La jeunesse a été au centre de cette campagne, elle est aujourd'hui la priorité du quinquennat !

Une priorité qui ne doit pas se réduire à cette vision stigmatisante ou réductrice de la jeunesse, mais résolument placée sous le signe de la confiance, du mouvement et de la détermination.

Cette priorité pour la jeunesse s'est déjà concrétisée depuis six mois par des mesures d'urgence.

Tout d'abord, par la première loi qui a été votée par l'Assemblée nationale: celle sur les emplois d'avenir pour lesquels les premiers contrats viennent d'être signés. Elle permet aux jeunes les moins qualifiés d'intégrer un parcours d'insertion sociale grâce à une expérience professionnelle et une formation. 150 000 jeunes sont concernés et pour atteindre cet objectif, il faudra la mobilisation de

Seul le prononcé fait foi

tous, l'Etat, le Service public de l'emploi et les missions locales, les collectivités territoriales et les associations. C'est une mesure de justice !

Le travail est le premier sésame vers l'autonomie. Nous ne pouvons pas rester les bras ballants devant la situation qui est faite aux jeunes en matière d'emploi, quand leur taux de chômage est de plus de 23%, alors qu'il se situe à un peu moins de 10% pour l'ensemble de la population !

Je rappelle à cet égard que le taux de pauvreté des jeunes est deux fois plus élevé que la moyenne de la population générale, soit près de 23 % des 20-24 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté (954€ par mois). Cela concerne plus d'un million de jeunes ! Dans le domaine de l'emploi, nous pouvons affirmer notre satisfaction que l'ensemble des partenaires sociaux ait signé les accords portant sur les contrats de génération.

Sur un autre front, celui du logement, le gouvernement a souhaité encadrer les loyers dans les zones urbaines les plus soumises à la pression immobilière. Cela concerne directement les jeunes qui sont très largement locataires.

La semaine dernière, une autre mesure importante a été prise à l'Assemblée nationale : le remboursement à 100% des contraceptifs pour les mineures de 15 à 18 ans.

A cette liste, permettez-moi d'ajouter le recrutement de nombreux enseignants et d'auxiliaires de vie scolaire pour assurer la rentrée des classes dès cette année.

Emploi, logement, santé, éducation, voilà des chantiers que nous avons annoncés et qui se sont concrétisés pour la jeunesse. C'était l'urgence, nous l'avons fait.

Des concertations sont par ailleurs ouvertes autour des questions relatives à la politique de la ville, à l'enseignement supérieur ou à l'accès aux loisirs. Les décisions qui en ressortiront toucheront aussi les jeunes.

Mais désormais, nous devons aller plus loin, travailler plus en profondeur et dans la durée. Défricher de nouvelles pistes, lever les blocages de tous ordres, être ambitieux et imaginatifs !

A la demande du Premier ministre, le ministère dont j'ai la charge coordonne la préparation d'un Comité interministériel de la jeunesse, qui se réunira au début de l'année 2013, puis au moins annuellement. Cinq groupes de travail interministériels ont été constitués et commenceront leurs travaux dès la semaine prochaine.

Leur objectif est clair : élaborer la feuille de route de chaque ministère en faveur de la jeunesse. Le cap sera ainsi fixé pour le moyen et le long terme. C'est bien de cette démarche transversale que naîtra la concrétisation de notre promesse : faire en sorte que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012.

Nous ne partons pas de rien : nous devons nous imprégner des résultats des expérimentations menées dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse ; nous connaissons les nombreuses actions innovantes menées sur les territoires par les régions, les départements, les intercommunalités, les villes et les associations. En matière de logement par exemple, les actions de colocation solidaire (ou colocation de projet) et de colocation inter-générationnelle en sont au stade de l'évaluation. Elles seront rendues publiques pour que l'action publique nationale et celle portée par les territoires soient orientées sur la base de connaissances objectives.

Ce sera le cas pour l'action AgiLoJe, Agir pour le Logement des Jeunes, projet pour « prévenir les ruptures et sécuriser l'accès au logement des jeunes » développé en Ariège, et de l'action « Chèque logement » pour les apprentis portés entre autres par l'URHAJ Midi-Pyrénées.

Parallèlement à ce travail, nous ouvrons le chantier de l'acte III de la décentralisation, et je sais que vous y êtes particulièrement attentifs. Il y a un double enjeu sur les actions en faveur de la jeunesse :

- il y a d'abord à retrouver une pleine capacité, pour l'ensemble des collectivités territoriales, à agir en matière de jeunesse. Le précédent gouvernement avait fait le choix de remettre en cause la clause générale de compétence. Nous voulons la rétablir ! Mais agir sans moyen, ou

Seul le prononcé fait foi

au contraire en créant des doublons, n'aurait pas de sens. Les financements croisés seront donc réinterrogés.

- A la question de la cohérence des politiques publiques entre les différentes strates administratives, pourquoi ne pas répondre par l'expérimentation d'un chef de file en matière de jeunesse sur quelques territoires ?
- A cet enjeu du rôle essentiel des collectivités, il faut ajouter celui de l'Etat. Fortement questionné depuis une dizaine d'années, absent des débats, l'Etat doit reprendre sa place. Une place de régulateur, une place de conseil mais aussi d'acteur, au plus près des territoires et de nos concitoyens, en particulier les plus fragilisés d'entre eux.
- Les services de l'Etat ont subi des changements qui ont déboussolé ses partenaires. Vous avez parfois perdu des interlocuteurs. Il faut donc retisser des liens de confiance entre l'Etat, garant de l'équité entre les territoires, les collectivités et les acteurs locaux, en particulier associatifs.

Instaurer des relations de confiance, c'est aussi changer de méthode avec les jeunes eux-mêmes. Trop longtemps, nous avons collectivement estimé qu'il suffisait d'imaginer des dispositifs ou des actions en leur faveur, d'où le mille-feuille actuel qui rend peu lisible la politique d'ensemble.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrais que nos politiques de jeunesse sont encore meilleures quand nous les construisons avec elle. Mais, ce n'est pas simple ! Rendre effectif et réel le principe de co-construction est un défi en soi. Nous devons le relever ensemble !

Les organisations de jeunes ont décidé de se rassembler au sein du Forum Français de la Jeunesse, un espace pluraliste que j'ai installé au mois de juin dernier. Ce Forum rassemble aujourd'hui 19 organisations de jeunes dirigées par des jeunes, réparties en 4 collèges : partisan, étudiant, lycéen et associatif.

Je soutiens cette démarche car elle s'inscrit dans une logique de dialogue avec les pouvoirs publics et de responsabilisation des acteurs.

Le gouvernement est très clair sur son souhait de travailler avec les corps intermédiaires, cette démarche avec la jeunesse s'inscrit dans cette logique.

J'ajoute que c'est dans la droite lignée de ce qui se fait également chez nos voisins européens. Ce Forum est très récent, il faut l'aider à grandir, lui permettre d'accueillir de nouveaux membres sans le fragiliser ni l'instrumentaliser.

Je veux créer cette confiance nécessaire qui nous permettra de travailler intelligemment ensemble. J'ai donc demandé à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) d'accompagner la structuration du Forum en lui permettant d'accéder aux nombreux travaux de cet Observatoire de la jeunesse.

C'est une première étape. Il faudra probablement réussir à articuler ce Forum avec les démarches locales qui peuvent exister et qui, pour beaucoup, ont un lien avec votre mouvement. Mais je pense également aux démarches engagées par certaines collectivités, régions ou départements, qui sous des appellations diverses, Assises ou Rencontres de la jeunesse, font vivre ce dialogue nécessaire. Car, je le redis avec force : il n'y aura pas de politique de jeunesse réussie sans y associer les jeunes eux-mêmes.

Avec le temps et la confiance, cette relation produira des effets : sur nos manières de travailler, sur nos structures administratives, mais aussi sur nos décisions et donc sur les politiques menées. Tel est mon objectif et je suis sûre que vous serez là pour me le rappeler si nous dévions de ce cap.

Seul le prononcé fait foi

Vous serez également présents pour nous rappeler à l'urgence de la situation des jeunes en matière de logement. Vous y consacrez cet après-midi deux tables rondes. Permettez-moi de manière anticipée d'évoquer cette question devant vous.

Un constat tout d'abord : l'accès au logement autonome n'est plus une étape vers l'émancipation, mais un obstacle et une contrainte pour de nombreux jeunes. C'est inacceptable !

La part des jeunes dans le parc social s'est réduite depuis 20 ans, et le pourcentage de jeunes propriétaires devient très faible. Ces facteurs se combinent pour conduire, à l'inverse des évolutions générales, à une élévation de la part des jeunes logés dans le secteur locatif privé : plus de 53% aujourd'hui, contre 42% en 1988.

En-dehors du secteur libre, les solutions de logement ne sont pas assez développées : logements étudiants, en résidences sociales, ou en Foyers de jeunes travailleurs. Le parc social lui-même est trop souvent inadapté aux jeunes, par manque de petites surfaces locatives, ou en raison des délais d'obtention très longs.

Le gouvernement souhaite travailler autour de deux axes : le développement d'une offre de logement diversifiée et la sécurisation des parcours résidentiels.

Ces orientations s'enrichiront des préconisations des groupes de travail dans le cadre de la préparation de la Conférence sur la lutte contre la pauvreté des 10 et 11 décembre, et du Comité interministériel de la jeunesse.

Je vous le disais au début de mon intervention : mon souhait est d'inscrire clairement mon action dans une dynamique de confiance. Etape par étape, nous pouvons réussir à ouvrir un chemin, à proposer une voie qui permette aux nouvelles générations de vivre dans de meilleures conditions à l'avenir, et de construire leur parcours avec le maximum d'options possibles. Je me rappelle la phrase de Léo Lagrange : « *Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin, ouvrons-leur toutes les routes* ».

Répondre aux besoins, accompagner les aspirations, construire dans le dialogue, tels sont les préalables à la confiance attribuée par les jeunes à l'action publique et aux institutions.

Alors, faisons confiance à la jeunesse !

Accompagnons-la !

Aidons-la quand il le faut, sans misérabilisme !

Créons aujourd'hui les conditions de leur autonomie et de leur émancipation, pour façonner demain une société où ils vivront mieux !

C'est une question de justice, mais aussi de redressement pour notre pays ! Un devoir moral et politique !

Merci pour votre attention.

Seul le prononcé fait foi